



CT des DDI du 21 février 2019

Déclaration de FORCE OUVRIERE

Le moment d'écouter, le moment d'entendre !

Monsieur le Président,

A l'entame du troisième chapitre de l'histoire mouvementée du comité technique des DDI, nous tenons tout d'abord un constat que personne ne pourra contredire : **Oui**, les agents ont répondu « **Présents !** » le 6 décembre 2018 en participant massivement (82%) aux élections pour renouveler la présente instance, et ce en dépit des différentes péripéties pratiques ayant émaillé le processus électoral . Alors **Oui**, ils ont tenu à témoigner à cette occasion de leur attachement aux instances de dialogue social, aujourd'hui menacées par les projets du gouvernement, et ont démontré que le vote « physique » restait la solution la plus pertinente. **Oui**, les décideurs que vous représentez ici ont devant eux des interlocuteurs dont ils ne pourront remettre en cause la représentativité en dépit du dénigrement opéré par le gouvernement envers les organisations syndicales !

Dans ce contexte, nous ne saurions tolérer que le fonctionnement des instances de dialogue social ne soit dégradé et nous espérons que nous n'aurons pas à batailler lors de l'examen du projet de règlement intérieur pour combattre toute tentative de recul par rapport aux pratiques précédentes.

Oui les électeurs ont aussi répondu en nombre « **Présents !** » pour apporter leur confiance à FORCE OUVRIERE, lui permettant de conforter sa place de première organisation syndicale en DDI, avec plus de 30 % des suffrages, et de rester la première organisation au sein de la Fonction Publique d'Etat.

Alors **Oui**, FORCE OUVRIERE répondra « **Présent !** » dans les 4 prochaines années pour résister aujourd'hui, pour revendiquer toujours, et pour reconquérir demain !

Comme notre organisation l'a fait en prenant ses responsabilités le 7 février dernier, **en allant porter à Matignon l'urgence d'améliorer le pouvoir d'achat des fonctionnaires, et d'arrêter la casse des services publics et de la Fonction publique.**

Une perspective de casse désormais palpable au travers du projet de loi « Transformation de la Fonction Publique » qui fait disparaître des droits aux agents publics en les « déprotégeant », qui supprime toute logique collective au profit de l'atomisation en vidant de leurs rôles les CAP, qui précarise et fait voler en éclat le statut général de la Fonction publique, qui porte atteinte à la santé des personnels en supprimant les CHSCT...

Oui, dans ce contexte l'engagement de nos représentants à tous les étages sera aussi de maintenir un lien de solidarité dans tous les services, pour qu'aucun agent ne soit abandonné à son sort face à la violence des réformes engagées par le gouvernement, pour lesquelles le « grand débat » ne constitue qu'une opération de jaunissement.

Pour ce qui concerne les prérogatives de cette instance, FO reste fondamentalement attachée **au maintien de directions départementales de plein exercice, connectées avec les différents ministères**. Cela passe par :

- **le maintien de secrétaires généraux dans chacune des DDI**, ayant en particulier compétence RH, juridique et communication,
- **le maintien d'une capacité pour les directeurs à animer un dialogue social dans leur direction** (respect des prérogatives des Comités Techniques locaux et de la représentativité des élus dans chaque structure),
- **l'identification d'une animation interministérielle propre au réseau des DDI et du dialogue social central pour les DDI** (non fusionné avec celui des Préfectures), et le maintien d'une nomination interministérielle des directeurs,
- **le rejet de certaines propositions préfectorales « exotiques »** qui amèneraient à une illisibilité de l'organisation de l'État d'un département à un autre (Dordogne et Indre/Cher par exemple)
- **la nécessité de disposer de certains signaux concrets consolidant la vocation technique des DDI**, comme par exemple donner le rôle de délégué adjoint de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires aux DDT(M)

Autant de conditions antinomiques avec la teneur des propos du ministre de l'Intérieur devant les Préfets le 17 janvier dernier, **se félicitant d'avoir tordu le bras des autres ministères dans les arbitrages** sur l'organisation territoriale de l'État au service du seul renforcement du réseau des Préfectures et sous-Préfectures.

Monsieur le Secrétaire général du gouvernement, **vous déclariez devant vos agents le 26 janvier que « la marque de Matignon, c'est l'interministérialité »**. Nous attendons ici que les actes rejoignent vos paroles.

FO réaffirme enfin auprès de vous sa demande formulée au Premier ministre **de relancer sans tarder le Conseil national des services publics** pour que nous, organisations syndicales, avec les représentants des collectivités territoriales et des hospitaliers, nous puissions débattre avant toute décision sur le fond de l'organisation des services publics de proximité, des transports et des transitions numérique et écologique.

Je vous remercie.